

services PUBLICS

Une mobilisation à prolonger !

Le 16 septembre, près de 20 000 travailleuses et travailleurs ont manifesté à Berne pour exiger une hausse des salaires de 5%. À l'heure où les primes d'assurance maladie prennent l'ascenseur, il est décisif de poursuivre la mobilisation ! EN PAGE 2

Renouveau syndical

3 POINT FORT – Face à un néolibéralisme radicalisé qui favorise l'extrême droite, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, plaide pour un syndicalisme indépendant et enraciné dans les lieux de travail.

Le SSP en congrès

4/5 LE SSP – Les 17 et 18 novembre à Locarno, le congrès du SSP élira le ou la nouveau-elle président-e du syndicat pour les quatre années à venir. Interview des deux candidat-e, Natalie Imboden et Christian Dandrès.

Solution solidaire

6/7 CONTRE-FEUX – La hausse des primes d'assurance maladie a déclenché une avalanche de propositions d'économies. Pourtant, un financement solidaire permettrait de faire face aux coûts du système, et même de le développer.

AGIR ENSEMBLE
MAINTENANT
**MANIF
CLIMAT
30 SEPT.
BERNE**
BOLLWERK
14h



L'image de Valdemar Verissimo «Tamedia tue toujours vos médias»

Une septantaine d'employé-e-s de Tamedia (propriété de TX Group, détenteur notamment des titres *24 heures*, *Tribune de Genève* et *Le Matin Dimanche*) ont débrayé le 25 septembre au matin. Ils et elles ont dénoncé la suppression de 50 emplois, dont 28 en Suisse romande. En 2022, TX Group a réalisé un bénéfice de 123 millions de francs et versé 47 millions de dividendes à ses actionnaires.

Éditorial

Continuer la bataille pour les salaires

Ça va faire mal. Mardi, le conseiller fédéral (PS) Alain Berset a annoncé la plus forte hausse des primes d'assurance maladie des quatorze dernières années. En 2024, celles-ci augmenteront de 8,7% – soit 1000 francs de plus par an, en moyenne, pour une famille comptant deux enfants¹. La hausse sera proche des 10% dans les cantons de Vaud (9,8%), Neuchâtel (9,8%), Fribourg (9,6%) et Genève (9,1%).

«La seule manière de limiter la hausse des primes, c'est d'agir sur la hausse des coûts», assénait Alain Berset le même jour². Une affirmation trompeuse. La vraie solution est d'adopter un mode de financement solidaire du système de santé, basé sur une cotisation proportionnelle au revenu (*lire en pages 6-7*). Le Conseil fédéral et la droite refusent d'envisager cette mesure, car elle mettrait à

contribution les riches et les patrons, tout en freinant la pression à la privatisation du système de santé, convoitée par les multinationales. Pour les syndicats et la gauche, reprendre la bataille pour un financement solidaire des soins devrait être une priorité.

Les salarié-e-s ont du souci à se faire. En sus de la hausse des primes, les loyers de près de la moitié des ménages vont rechérir de près de 7% dès le 1^{er} octobre, en raison de la hausse du taux d'intérêt hypothécaire de référence. D'autres hausses de ce taux menacent, dès décembre. Quant aux tarifs d'électricité, ils grimperont de 18% en moyenne en 2024. Des milliers de travailleurs et travailleuses se serreront un peu plus la ceinture, alors que l'argent

coule à flots dans les étages supérieurs des grandes sociétés – comme le confirme le jackpot de 100 millions de francs touché par le haut management d'UBS suite au rachat de Credit Suisse, réalisé grâce à la garantie de la Confédération!³

De leur côté, les employeurs continuent à comprimer les salaires – dans le public comme dans le privé. Dans le cadre des élections fédérales, les associations patronales, alliées à l'Union suisse des paysans, mènent une coûteuse campagne

publicitaire appelant à voter pour les partis de droite. Selon Christoph Mäder, ex-patron de la multinationale Syngenta aujourd'hui à la tête d'economiesuisse, l'objectif est d'obtenir un parlement «plus favorable à l'économie» pour surmonter le

«blocage des réformes»⁴. Traduction: renforcer la pression à la baisse sur les salaires, les assurances sociales et le service public. Comment résister dans ce contexte? Le 16 septembre, près de 20 000 personnes ont manifesté à Berne pour exiger des hausses de salaires de 5%. Face à l'arrogance patronale, il est nécessaire de prolonger ce signal encourageant en organisant des journées d'action et de grève cet automne, partout où ce sera possible. En Suisse romande, l'idée d'une journée de mobilisation intercantonale des salarié-e-s du service public est en discussion. Sa concrétisation serait un pas en avant bienvenu. ■

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

VERS UNE MOBILISATION COMMUNE

¹ NZZ, 27 septembre 2023.

² Idem.

³ Tages Anzeiger, 16 septembre.

⁴ NZZ, 8 septembre 2023.

Face à un néolibéralisme radicalisé qui offre un boulevard à l'extrême droite, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, plus grand syndicat de France, plaide pour un syndicalisme indépendant et enraciné dans les lieux de travail.

« Reprendre le pouvoir à partir de notre travail »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
ERIC ROSET . PHOTO

Les syndicats français sortent d'un rude bras de fer: entre le 19 janvier et le 6 juin, des millions de travailleuses et travailleurs se sont mobilisés contre une loi repoussant l'âge de la retraite de deux ans – et prolongeant la durée de cotisations nécessaire pour toucher une rente pleine. Malgré cette mobilisation historique, le gouvernement Macron a imposé sa contre-réforme au forceps, en actionnant l'article 49.3. Invitée à Lausanne le 22 septembre par l'Union syndicale suisse, Sophie Binet, la nouvelle secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT), a proposé un bilan de cette bataille – et plaidé pour un renouveau syndical face à un néolibéralisme radicalisé.

LE CHOIX DE LA VIOLENCE... ET DU RN. Pour Sophie Binet, la bataille contre la réforme des retraites a été une des plus importantes mobilisations syndicales depuis les années 1990. Menée sous le signe de l'unité – quatorze syndicats appelaient ensemble à la lutte –, elle a poussé le pouvoir dans ses retranchements. Trois facteurs ont cependant permis à Emmanuel Macron d'imposer son projet antisocial. D'abord, la répression. Au fil du conflit, les brutalités policières se sont multipliées, instillant la peur chez les manifestant-e-s – tandis que le gouvernement déployait son arsenal de lois antiterroristes pour criminaliser les syndicalistes. Autre stratégie utilisée par Emmanuel Macron: avec la complicité de grands capitalistes, le «président des riches» a favorisé la montée de l'extrême droite pour écarter toute alternative politique. Comme la quasi-totalité des organisations progressistes, la CGT a ainsi participé au «front républicain» visant à faire barrage à Marine Le Pen. Réélu, Emmanuel Macron a ensuite instrumentalisé le vote anti-extrême droite pour imposer son attaque contre le système de retraites. Une tactique cynique dont les conséquences sont graves: «Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le verrou barrant le pouvoir à l'extrême droite est en train de sauter en France».

LIMITES SYNDICALES. Pour comprendre une défaite, il faut aussi analyser ses limites. Sophie Binet n'a pas esquivé l'exercice, soulignant les limites de la mobilisation syndicale. Massive, celle-ci a certes permis de gagner la bataille de l'opinion – avec plus de 90% de la

population opposée à la contre-réforme des retraites. Mais ce n'était pas suffisant: prêt à tout pour imposer les désirs capitalistes, le néolibéralisme radicalisé incarné par Emmanuel Macron «se fout de l'opinion. Pour gagner, il aurait donc fallu «bloquer tout le pays», explique la syndicaliste. Or hormis quelques secteurs «stratégiques» (énergie, transports, déchets, raffineries), les confédérations n'ont pas réussi à généraliser la grève reconductible. «Nous n'avions pas le nombre de syndiqué-e-s, ni l'implantation syndicale nécessaires. Or une grève générale ne se décrète pas, elle se construit». Et d'en tirer une leçon pour l'avenir: «La priorité est de construire une présence syndicale dans toutes les entreprises».

FACE À LA CRISE, L'UNITÉ. Le gouvernement a gagné une bataille, mais pas la guerre: «Macron est sorti affaibli de ce bras de fer. Il n'a plus de majorité à l'assemblée nationale, il est détesté et il a face à lui des syndicats unis». La lutte se poursuit donc, dans le contexte d'une triple crise. Une crise sociale, alimentée par le décrochage entre salaires et hausse des prix – alors que les dividendes grimpent, un tiers de la population n'a plus les moyens de manger trois repas par jour. L'urgence est aussi environnementale, avec un gouvernement qui refuse d'affronter le dérèglement climatique, et démocratique – montée du Rassemblement national et atteintes croissantes aux droits démocratiques et syndicaux. Comment arracher des améliorations dans ce contexte durci? Pour la dirigeante CGT, il est essentiel de maintenir l'unité des syndicats – et de cultiver leur indépendance face aux partis. Signal positif: l'ensemble des organisations de travailleur-euse-s appellent à une journée nationale de mobilisation le 13 octobre prochain. Objectif: exiger des augmentations de salaires, combattre l'austérité et défendre les mécanismes de protection sociale.

DÉFENDRE LES DROITS DÉMOCRATIQUES... Au-delà de ces revendications immédiates, les syndicats doivent retrouver leurs manches et affronter les grands défis de l'époque, souligne Sophie Binet. Face à un Etat et des patrons toujours plus autoritaires, la défense des droits démocratiques doit redevenir une priorité. Dans les entreprises, cela passe par la défense des mécanismes de participation des salarié-e-s et des droits syndicaux – indispensables pour concrétiser l'aspiration croissante à redonner du sens au travail. «L'humanité n'a ja-

mais été aussi intelligente collectivement, mais elle a perdu la main sur la finalité du travail et des innovations», résume Sophie Binet. Les syndicats doivent ainsi montrer qu'il est possible de «reprendre le contrôle sur notre travail et révolutionner la société à partir de ce dernier». C'est ce que tentent par exemple les ingénieurs CGT de la multinationale Thales: en rupture avec les finalités de leur employeur – qui produit des armes pour accumuler les bénéfices – ils et elles ont réuni leurs compétences pour développer un projet d'imagerie médicale et répondre à un vrai besoin social.

...ET LA JUSTICE CLIMATIQUE. Deuxième chantier: la question environnementale. Dans ce cadre, «il faut dépasser les contradictions entre le social et l'écologie. Sinon, ces contradictions seront exploitées par l'extrême droite pour instiller la peur et la division», rappelle la dirigeante CGT. Et de prendre l'exemple de l'industrie automobile en France, très polluante mais dont dépendent des milliers d'emplois. «Les solutions, nous les avons», lance Sophie Binet. Son syndicat revendique ainsi une sécurité sociale étendue, garantissant à chaque salarié-e un revenu permettant une reconversion vers des emplois liés à la transition énergétique ou au service public. «Abordée de cette manière, la crise environnementale devient une chance. Elle confirme notre thèse selon laquelle il est urgent de trouver une alternative au capitalisme qui exploite l'humain et la nature». Sans oublier, dans l'immédiat, de combattre la répression qui s'abat sur les militant-e-s écologistes, faisant écho à la remise en cause des libertés syndicales. La dirigeante cégétiste s'est ainsi vu barrer l'accès à l'usine Airbus à Toulouse, en raison de ses critiques face à l'impact climatique désastreux de la multinationale.

150 000 SYNDIQUÉ-E-S DE PLUS. Troisième défi: «Nous devons augmenter le nombre de nos membres, sinon nous serons cantonné-e-s à un syndicalisme de procuration», affirme la dirigeante CGT. La bataille des retraites, au cours de laquelle près de 150 000 personnes ont fait le choix de se syndiquer, a donné un coup de fouet aux organisations de salarié-e-s. Il faut continuer sur cette lancée: «Partout, nous devons renforcer notre implantation. Cela reste le seul moyen de tenir un rapport de forces et de gagner face aux patrons». À bon entendeur. ■

Repérages

UNE FÉMINISTE À LA TÊTE DE LA CGT

Sophie Binet est la première femme à diriger la Confédération générale du travail (CGT) depuis sa création, en 1895. Le 31 mars dernier, à la surprise générale, elle a été nommée à la tête du principal syndicat de France. Elle a succédé ainsi à Philippe Martinez, aux commandes depuis 2015. Cette décision a été imposée par la base de la CGT, contre la proposition de la direction sortante, au cours d'un congrès épique. Philippe Martinez souhaitait en effet voir Marie Buisson lui succéder, une responsable de la fédération de l'Éducation nationale et animatrice du collectif écologiste «Plus jamais ça», créé en collaboration avec les ONG Greenpeace et Oxfam. Au cours du congrès, une fronde s'est manifestée contre l'ancienne direction – marquée par un rarissime rejet de son rapport d'activités – et sa candidate. C'est dans ce contexte que la candidature surprise de Sophie Binet a émergé – et a été acceptée. Née en 1982, ancienne responsable du syndicat étudiant Unef, Sophie Binet dirige depuis 2018 le syndicat des cadres de la CGT. Dans le syndicat, cette militante féministe reconnue est aussi une référence en matière d'égalité femmes-hommes. «Une féministe à la tête de la CGT, ce n'est pas le moindre des paradoxes pour un syndicat où le sexisme est loin d'avoir disparu. C'est aussi le résultat d'un affrontement de tous les instants entre la direction sortante et les tenants d'une ligne plus dure, lui reprochant ses tentatives de rapprochement avec les autres syndicats, tout comme ses méthodes jugées trop autoritaires», écrivait le journal en ligne *Mediapart* à l'issue du congrès¹. À Lausanne, Sophie Binet a réaffirmé son attachement pour la lutte féministe et son admiration pour la vague violette de 2019 et 2023. «En France, nous essayons de mettre sur pied un mouvement semblable depuis plusieurs années, mais nous n'avons pas encore réussi. Chez nous, la grève féministe est restée un slogan. Elle n'a pas encore débouché sur un travail de masse». Et la syndicaliste de souligner un enjeu prioritaire pour la CGT, une organisation implantée historiquement dans des bastions masculins et dont 60% des membres sont des hommes: réussir à s'enraciner dans des secteurs «féminisés» (soins, enfance, etc.). «C'est un chantier important pour nous, car les femmes continuent à toucher des salaires 25% plus bas que les hommes». Dès son élection, Sophie Binet a eu la lourde tâche de codiriger la bataille menée par la CGT et l'Intersyndicale contre l'élévation de l'âge de la retraite. ■

¹ *Mediapart.fr*, 31 mars 2023.



Les 17 et 18 novembre prochains à Locarno, le quarante-neuvième congrès du SSP¹ élira le ou la nouveau-elle président-e du syndicat pour les quatre années à venir. Natalie Imboden et Christian Dandrès sont candidat-e à ce poste. Nous les avons interrogé-e sur leur parcours, leur motivation et leur vision syndicale.

« Syndiquer plus de jeunes »



SERVICES PUBLICS
INTERVIEWS

ERIC ROSET
PHOTOS

Peux-tu te présenter?

Natalie Imboden – J'ai 53 ans, j'ai grandi en Valais et je vis avec ma famille dans un lotissement de coopératives à Berne. J'ai travaillé pendant vingt ans pour plusieurs syndicats. D'abord au SSP, puis à l'Union syndicale suisse, où j'étais responsable du dossier de l'égalité. Au syndicat Unia, j'ai assumé des responsabilités à la tête des secteurs de l'industrie et des services. J'y ai négocié des CCT, mené des négociations salariales et ai été active dans le suivi des membres. De 2018 à 2022, j'ai été secrétaire générale de l'Association suisse des locataires (Asloca).

Depuis mai 2022, je suis conseillère nationale. J'ai étudié l'histoire à Berne et un semestre à Genève. Lorsque j'étais étudiante, j'ai travaillé dans l'hôtellerie, pour une œuvre d'entraide et pour un chemin de fer touristique. Je suis membre du syndicat depuis 1996 et je suis active au sein du comité directeur de la région Berne et de la section qui regroupe le personnel fédéral du SSP depuis 2018.

Pourquoi te présentes-tu à la présidence du SSP?

Je suis convaincue que les syndicats sont une force centrale pour le progrès social. Cette réalité me motive – tout comme les nombreuses rencontres et discussions avec des syndicalistes. Dans ce rôle de présidente, je pourrais mettre à profit ma longue expérience syndicale et politique. Grâce à mon expérience de direction dans différentes fédérations syndicales, je maîtrise les tâches stratégiques et opérationnelles propres à une organisation de salarié-e-s. Joueuse d'équipe, je me réjouirais de collaborer avec les membres (actif-ve-s), les sections et les différents organes du syndicat, ainsi que ses collaborateur-trice-s. Ce serait un plaisir de relever le défi de présider le SSP.

Le SSP défend le personnel du service public. Aujourd'hui, ce dernier est confronté à une politique d'austérité brutale. À part dans quelques cantons, les ripostes collectives restent maigres. Par où commencer

pour réinsuffler des résistances et des victoires syndicales?

La Suisse a besoin d'un service public de qualité au niveau fédéral, dans les cantons et les communes. Cela nécessite de bonnes conditions de travail pour le personnel. Dans le canton de Berne, le SSP et la gauche se sont opposés à plusieurs reprises aux baisses d'impôts au cours des dernières décennies. Ils ont lutté pour des améliorations du service public et son personnel – en particulier dans les écoles, le social et les soins, trois domaines qui comptent de nombreux-euses salarié-e-s, ce qui montre bien le besoin de rattrapage structurel.

J'ai été députée au parlement cantonal bernois pendant douze ans. J'y étais membre de la commission des finances. L'un de nos plus grands succès a été le refus d'une baisse d'impôts pour les grandes entreprises en 2019. Avec succès également, nous avons empêché, dans un canton bourgeois, des détériorations des montants destinés à réduire les primes d'assurance maladie des familles modestes (2016), ainsi que des coupes dans l'aide sociale (2019). Dans le domaine des hôpitaux, le SSP a réussi à ancrer dans la loi l'obligation de conclure une CCT. Actuellement, le SSP mène une campagne pour l'obligation de conclure une CCT dans les crèches et garderies. Il est important de mener des luttes au sein de l'entreprise et sur le plan politique, tant dans le domaine de la santé que dans les crèches, où les employé-e-s mettent le doigt sur la nécessité d'améliorations.

Nous devons nous opposer aux privatisations et aux externalisations des services publics – sinon la pression sur les coûts sera encore plus forte et le personnel risque de voir ses conditions de travail se dégrader. Il y a vingt ans, il était important d'empêcher la libéralisation du marché de l'électricité. Dans le canton de Berne, nous avons également pu empêcher récemment la privatisation du fournisseur d'énergie Berner Kraftwerke AG (BWK). Au parlement fédéral, une attaque mas-

sive contre le personnel fédéral (abolition de la loi sur le personnel fédéral!) a pu être repoussée lors de la session d'automne. En revanche, un mandat d'audit sur la privatisation des CFF, de la Poste et de Swisscom a obtenu une courte majorité.

Outre la lutte contre la politique des caisses vides et ses innombrables cadeaux fiscaux, une politique fiscale plus juste doit revenir au centre du débat – notamment l'impôt sur les successions. Le financement de la protection du climat par des mesures socialement acceptables est également une grande tâche de notre génération. L'initiative pour un fonds climatique, soutenue par les syndicats, est un pas important dans cette direction.

Le secteur de la santé fait face à des attaques particulièrement virulentes. Quelles batailles prioritaires pour défendre et renforcer ce secteur et son personnel?

La priorité est le financement du système de santé. En plus de l'argent des impôts, ce système doit être financé par des primes en fonction du revenu. Au lieu de la fausse concurrence actuelle entre les caisses maladie, il faut une caisse maladie publique qui investisse davantage dans la prévention. Les prestations importantes dans le domaine de la santé doivent être fournies sous le contrôle de l'Etat, ce qui implique au minimum une convention collective de travail ou une harmonisation avec les conditions d'emploi publiques. Le grand défi sera la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, qui doit améliorer le plus rapidement possible les conditions de travail du personnel.

Au-delà du service public, quelles sont les batailles politico-syndicales prioritaires?

Une politique fiscale plus juste; une politique climatique socialement responsable; l'amélioration des conditions de travail dans le secteur des soins; la mise sur pied de salaires minimums légaux et la mise en œuvre immédiate de l'égalité salariale pour les femmes; des ressources

suffisantes pour l'éducation et la garde des enfants; une plus grande sécurité juridique pour les personnes sans passeport suisse grâce à des naturalisations facilitées, entre autres.

Le nombre d'employé-e-s du service public augmente, tandis que les effectifs syndicaux stagnent en Suisse romande et reculent en Suisse alémanique. Comment refaire du syndicat un vrai pôle d'organisation collective des salarié-e-s?

Le syndicat doit être fortement ancré dans les entreprises et y lutter pour des améliorations collectives. Si nécessaire, aussi en organisant des mobilisations et des grèves. Il est également important de faire de petits pas pour obtenir des améliorations. Nous devons réussir à recruter de plus en plus de jeunes membres.

La solidarité internationale a toujours été au cœur du mouvement ouvrier. Comment défendre et pratiquer cet internationalisme concrètement?

Les réseaux syndicaux, européens et internationaux, sont importants. La mise en réseau, l'échange et le soutien des mobilisations internationales en font aussi partie. Par exemple, l'échange avec les syndicats ukrainiens est nécessaire aujourd'hui. Peu après le début de la guerre, j'ai pu participer à un échange avec des enseignant-e-s de Russie, que le syndicat défend contre la répression de l'Etat.

Certains projets internationaux sont également intéressants, comme celui mis sur pied par l'Internationale de l'éducation, qui a élaboré vingt-cinq recommandations issues du travail des enseignant-e-s pour l'éducation et la démocratie – des exigences aussi importantes pour la Suisse. ■

¹ Le programme et tous les documents du congrès seront accessibles dès le 6 octobre sur une page internet dédiée: www.ssp-vpod.ch/congres. Les membres désirant recevoir les documents sous forme papier peuvent s'adresser au secrétariat central du SSP (central@ssp-vpod.ch).



« Rendre les luttes possibles »

Peux-tu te présenter?

Christian Dandrès – Je suis né en Valais d'un père garagiste et d'une mère infirmière. Je vis à Genève depuis mes études, durant lesquelles j'ai adhéré au SSP. J'ai ensuite travaillé à l'Association suisse des locataires (Asloca) et dans l'étude des avocats qui y collaborent. Dans ce cadre, j'assume un mandat pour la défense collective des membres du SSP pour la Suisse romande. J'ai pu accompagner des salarié-e-s dans de nombreuses mobilisations: grève à Merck Serono; mobilisations de la fonction publique à Genève et à l'aéroport; grève à l'Hôpital de La Providence (NE); lutte à Fribourg pour les retraites; grève et mobilisations des travailleurs de Uber et Smood. À la demande de l'Asloca, je me suis présenté et ai été élu au Grand Conseil genevois (2009), puis au Conseil national (2019). Mon mandat parlementaire se veut complémentaire à l'action syndicale ou des locataires. Il a permis des succès. À Genève, j'ai par exemple été à l'initiative de la loi qui a permis la réintégration des salarié-e-s du secteur public en cas de licenciement infondé; j'ai aussi corédigé la loi acceptée en votation populaire pour les assuré-e-s à la Caisse de pension de l'Etat (CPEG), grâce à laquelle nous avons pu maintenir le niveau des rentes, capitaliser la CPEG et conserver des terrains publics pour construire des milliers de logements. Au Conseil national, en sus des retraites, j'ai notamment mené le débat sur les licenciements collectifs, la nécessité d'imposer aux plateformes numériques le cadre minimal du droit du travail. Et, surtout, pour que les libertés syndicales deviennent effectives.

Pourquoi te présentes-tu à la présidence du SSP?

Ma candidature s'inscrit dans une démarche collective. À la demande du SSP – Région Genève, j'ai accepté de soutenir un projet visant à construire le syndicat dans les services et les entreprises, autour d'équipes militantes de terrain. La réussite de ce projet est indispensable à la survie du SSP comme instrument d'organisation, de revendication et d'émancipation

des salarié-e-s. Je conçois ma candidature comme une transition jusqu'à ce qu'une nouvelle génération, issue certainement de la mobilisation de la grève féministe et de celle du climat, prenne le relais.

Le SSP défend le personnel du service public. Aujourd'hui, ce dernier est confronté à une politique d'austérité brutale. À part dans quelques cantons, les ripostes collectives restent maigres. Par où commencer pour réinsuffler des résistances et des victoires syndicales?

La politique antisociale menée par la droite et le patronat vise à rétablir le taux de profit des entreprises en augmentant le temps de travail. L'objectif est aussi de dégager des profits supplémentaires pour les actionnaires en privatisant le service public. Le parlement fédéral vient d'ailleurs de voter une étude visant à sélectionner les services les plus lucratifs.

Résister nécessite d'abord de s'opposer au discours dominant qui rend invisible l'exploitation, les discriminations et la pauvreté. Les rapports de classe existent en Suisse et une guerre sociale est en cours. Le financement du système de soins l'illustre: le directeur de Roche, avec 15,1 millions de revenus par an, paie la même prime qu'une caissière à la Migros!

Il faut aussi lever le voile sur la précarisation qui touche les travailleuses des soins, de la petite enfance et du social. Il ne peut pas y avoir de résistances et de victoires sociales dans une logique de collaboration de classes. Résister et obtenir des victoires dépend d'abord de la volonté des salarié-e-s de se mettre en mouvement et en lutte. Un syndicat doit rendre ces luttes possibles, en leur apportant tout son soutien et en protégeant celles et ceux qui sont menacé-e-s par l'employeur. Défendre les droits et les libertés démocratiques est une autre priorité.

Le secteur de la santé fait face à des attaques particulièrement virulentes. Quelles batailles prioritaires pour défendre et renforcer ce secteur et son personnel?

Dans le secteur de la santé comme dans

l'éducation, il faut créer des solidarités entre les usager-ère-s et le salarié-e-s. Garantir de bonnes conditions de travail permet de préserver la santé et la vie des patient-e-s.

Le système de financement en vigueur depuis 2012 met les hôpitaux de service public en concurrence avec les cliniques privées, qui se concentrent sur les domaines lucratifs et dégagent des centaines de millions de bénéfices. Cette concurrence se fait aussi sur les conditions de travail: la CCT des cliniques privées genevoises prévoit par exemple des salaires de 1000 à 2000 francs plus bas qu'aux HUG. Cette concurrence se fait aux frais des assuré-e-s et des budgets des cantons. Remettre en cause cette logique est la condition sine qua non de la défense d'un système de soins accessible, démocratique et de qualité.

Au-delà du service public, quelles sont les batailles politico-syndicales prioritaires?

Les organisations syndicales vont devoir combattre LPP 21, l'initiative des jeunes libéraux-radicaux visant à élever l'âge de la retraite et la nouvelle contre-réforme de l'AVS annoncée par le Conseil fédéral pour 2026, tout en s'opposant au démantèlement du droit des locataires.

Le SSP est majoritairement composé de femmes. Il intervient dans des secteurs où les discriminations fondées sur le genre sont importantes, et ses syndicalistes et militant-e-s ont joué un rôle important dans l'organisation de la Grève féministe. La question féministe est donc une priorité.

Il n'est pas possible de soutenir les salarié-e-s qui s'engagent sans faire de la protection du droit de grève et des délégué-e-s syndicaux-ales le cœur de nos revendications.

Le SSP devrait combattre tout accord avec l'Union Européenne si les autorités fédérales refusent d'instaurer cette mesure. Le SSP devrait aussi rendre visible l'ampleur des licenciements antisyndicaux, comme l'avait fait l'USS avant le dépôt de

la plainte à l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2003.

Le nombre d'employé-e-s du service public augmente, alors que les effectifs syndicaux stagnent en Suisse romande et reculent en Suisse alémanique. Comment refaire du syndicat un vrai pôle d'organisation collective des salarié-e-s?

La priorité doit être de soutenir les équipes de terrain dans les services et les entreprises. Construire des groupes syndicaux demande un travail de conviction, de confiance et de respect. Les salarié-e-s ne peuvent faire confiance à un collectif syndical que si ce dernier travaille de manière transparente, démocratique et dans l'intérêt des collègues.

Dans le domaine de la santé en particulier, les attaques sont organisées au niveau national. Riposter demande donc aussi une coordination et des échanges entre les différentes régions. L'assemblée des délégué-e-s du SSP peut tenir ce rôle.

La solidarité internationale a toujours été au cœur du mouvement ouvrier. Comment défendre et pratiquer cet internationalisme?

En Suisse, la solidarité internationale est essentielle. Participer à des campagnes pour populariser des luttes menées à l'étranger, ou pour la libération de prisonnier-ère-s peut sauver des vies.

La Suisse est le siège de sociétés qui jouent un rôle dans des conflits sociaux à l'étranger, ou de banques qui gèrent les avoirs de régimes piétinant les droits humains. Durant le Printemps arabe, des syndicalistes tunisien-ne-s ont par exemple fait bloquer les avoirs du dictateur Ben Ali en Suisse. Les syndicats suisses ont les contacts et la logistique pour appuyer ces demandes, mais aussi lever des fonds pour soutenir des grévistes à l'étranger.

Les échanges avec des militant-e-s syndicaux-ales actif-ive-s dans d'autres pays permettent en parallèle d'inscrire nos combats dans une perspective d'émancipation sociale et politique plus large. ■



L'annonce d'une nouvelle hausse des primes a déclenché une avalanche de propositions visant à économiser dans la santé. Pourtant, un financement solidaire permettrait de faire face sans problème aux coûts du système, et même de le développer. Démonstration.

Financement du système de santé: une alternative existe!

Benoit Blanc
Membre SSP¹

Eric Roset
Photos

L'alignement des planètes «élections fédérales» et «annonce des primes maladie» a déclenché l'effervescence. Abolition de l'assurance obligatoire pour l'UDC Natalie Rickli (conseillère d'Etat zurichoise, responsable de la Santé); blocage des primes pour la Fédération romande des consommateurs (FRC); assurance low cost pour le radical Philippe Nantermod (conseiller national du Valais, membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique); assurance publique et plafonnement des primes pour les socialistes; plafonnement de la hausse des coûts pour le Centre: le feu d'artifice est parfait. Même ladite «mère de la LAMa», l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss (1993-2002), est conquise et son diagnostic fait manchette: «Il y a trop de pilotes dans l'avion». Vraiment, c'est ça le véritable souci? S'il fallait synthétiser cette profusion de «solutions», un slogan revisité vient à l'esprit: «Economies partout, santé nulle

part!» Car, des besoins en matière de santé et des conditions pour y répondre, il n'est guère question. Voici quelques éléments pouvant contribuer à un recadrage.

DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES. L'objectif orientant une action sociale et politique au sujet du système de santé devrait être le développement de services garantissant sur la durée, à toutes et à tous, un accès aux soins et à l'accompagnement social nécessaire, correspondant à ce qui peut être considéré comme le «state of the art» dans ces domaines, fournis par un personnel travaillant dans des conditions décentes. Un tel système ne peut pleinement déployer son efficacité qu'en complément de politiques économiques, sociales, environnementales construisant des conditions de vie et de travail favorables à la santé de la population. Pour atteindre cet objectif, le défi n'est pas d'économiser dans la santé, mais au contraire d'y investir. Pour trois raisons: 1) en dehors de la médecine somatique

aiguë, la prise en charge actuelle n'est pas satisfaisante dans plusieurs domaines: les déficiences dans les EMS comme dans les soins à domicile, le manque de médecins dans certaines régions ou pour certaines spécialités, mais aussi l'insuffisance des soutiens aux personnes quittant de plus en plus vite l'hôpital, sans parler de la déficience honteuse de l'offre de soins pour les personnes sans papiers en sont les illustrations les plus évidentes; 2) les conditions de travail, dans les hôpitaux, mais aussi dans les EMS et dans les soins à domicile, doivent être améliorées, pour le bien du personnel et pour la qualité de la prise en charge des patient-e-s. Réduction de l'intensité et de la durée du travail, augmentation des effectifs, revalorisation des salaires: ces mesures correspondent au programme de l'initiative pour des soins infirmiers forts, acceptée par la population (le 28 novembre 2021) et sont indispensables sans des investissements importants dans les soins; 3) l'arrivée progressive au grand âge des générations cor-

respondant au babyboom va se traduire par une augmentation des besoins.

LA QUESTION DU FINANCEMENT. C'est dans ce contexte que la question du financement doit être posée. À deux niveaux distincts. Premièrement, au niveau macro-économique: une société comme celle propre à la Suisse peut-elle, sur la durée, se permettre une augmentation des ressources allouées à la santé? Oui, sans la moindre difficulté. Deuxièmement, comment financer ces ressources? Seul un financement solidaire est en mesure de le permettre, tout en garantissant un accès aux soins universel. En Suisse, le modèle de financement solidaire est celui de l'AVS, de l'assurance invalidité (AI) et de l'assurance perte de gain: une cotisation salariale en pour cent du salaire, avec une contribution patronale d'un montant au moins égal à celui prélevé sur le salaire. Le modèle de plafonnement des primes par tête, privilégié par le Parti socialiste, n'est qu'un pis-aller.

Le financement actuel de l'assurance maladie avec des primes par tête permet au patronat et aux personnes fortunées d'économiser massivement en matière de santé. Mais ce mode de financement, en construisant une contrainte financière permanente, est aussi un levier pour imposer des changements structurels, non souhaités par le patient-e-s ni par la majorité des soignant-e-s: renforcement du pouvoir des assurances, concentrations hospitalières imposées par un sous-financement chronique, limitation dans l'accès aux soins au nom de la «responsabilisation» des patient-e-s.

LES COÛTS DE LA PRIVATISATION. Les modèles de financement des hôpitaux et des soins de longue durée mis en place ces deux dernières décennies ouvrent la voie au développement des entreprises privées à but lucratif, fort intéressées par ce champ d'investissement: leur concurrence stimulerait des modèles d'organisation plus «efficaces», se traduisant par des économies. Mais le modèle d'affaires des entreprises capitalistiques vise l'augmentation de leur volume d'affaires et de leur marge bénéficiaire. On est loin

d'une «slow medicine», promotrice d'un usage «parcimonieux» des ressources. La compression des coûts en augmentant la pression sur les salarié-e-s fait aussi partie du modèle, ainsi que, lorsque cela est possible comme dans le cas des médicaments, l'imposition de prix de monopole exorbitants. Bref, s'il faut trouver un moteur inflationniste dans le secteur de la santé, c'est là qu'il faut le chercher! La politique actuelle ne répond pas à ce paradoxe par une revalorisation du service public. Au contraire. Elle combine, d'une part, une avalanche de réglementations et de contrôles tatillons des assurances, enflouissant les soignant-e-s dans un travail administratif sans fin, et, d'autre part, une limitation progressive de l'accès aux soins. Ce mécanisme institutionnalise une médecine à plusieurs vitesses.

LOIN D'ÊTRE DISPROPORTIONNÉES! Les Etats-Unis consacrent l'équivalent d'environ 17% de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses de santé. La Suisse, avec moins de 12%, se retrouve au milieu d'un groupe de pays européens comprenant notamment l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède ou le Danemark. Le système de santé des Etats-Unis est une catastrophe du point de vue de l'accès aux soins pour une grande partie de la population. Mais l'ampleur élevée des dépenses de santé n'y est pas un obstacle au développement économique.

Ce constat général posé, quelques ordres de grandeur permettent de situer les enjeux du financement du système de santé. Le tableau ci-contre indique, en se basant sur les données 2020-2021, le niveau de cotisation salariale nécessaire pour financer différentes parties des dépenses de santé, en comparaison des cotisations versées actuellement pour la retraite. Deux constats ressortent de ces données.

PLAFONNER LES PRIMES, UN PIS-ALLER. L'initiative du Parti socialiste (PS) entend plafonner les primes de l'assurance maladie à 10% du revenu disponible, au moyen des subsides versés par la Confédération et les cantons. Cet objectif, combattu

par la droite, répond au fait que, pour nombre de ménages, ces primes constituent aujourd'hui une dépense sensiblement plus élevée. Ruth Dreifuss rappelle que le Conseil fédéral prétendait, lorsque le modèle actuel de l'assurance

Une cotisation de 3,2% permettrait de couvrir l'équivalent des primes maladie

maladie a été soumis au vote en 1994, que les subsides permettraient de limiter le poids des primes maladie à 8% du revenu. L'ambition du PS est donc mesurée. Et la comparaison avec un financement sur le modèle de l'AVS montre qu'un niveau de contribution beaucoup plus bas serait suffisant. Ainsi, une cotisation salariale d'environ 3,2%² permettrait de couvrir l'équivalent des primes maladie actuelles payées par les ménages. Même si les salarié-e-s payaient la totalité des dépenses (y compris la part patronale), on arriverait à un niveau de 6,3%, nettement inférieur aux 10% visés par le PS. La raison en est simple: le plafond proposé par le Parti socialiste limite la charge de l'assurance maladie pour les petits revenus. Mais il accepte aussi que les hauts revenus contribuent proportionnellement (très) peu au finan-

cement de la santé. Si, dans un canton, les cotisations à l'assurance de base pour une famille de deux adultes et deux enfants se montent à 1000 francs par mois, un ménage de quatre personnes avec un revenu de 7000 francs mensuels bénéficierait avec la proposition socialiste d'un subside de 300 francs pour ramener sa charge de 1000 à 700 francs (10% du revenu). Mais le ménage, de même composition, disposant de 20000 francs de revenus mensuels paierait 1000 francs, correspondant à 5% de son revenu et un ménage avec 40000 francs toujours 1000 francs, correspondant à 2,5% de son revenu. La proposition socialiste n'est pas aussi «égalitaire» qu'elle s'en donne l'air.

POUR UN FINANCEMENT SOLIDAIRE. Les cotisations à l'assurance maladie ne représentent que 60% environ des dépenses de santé payées par les ménages. La part des dépenses payées directement par les ménages est en effet très élevée en Suisse. Elle comprend en particulier la franchise et la participation aux frais de 10% (jusqu'à un maximum de 700 francs) de l'assurance maladie, les prestations non ou seulement partiellement remboursées par cette assurance, les soins dentaires, une partie des aides et des soins à domicile de même qu'une proportion impor-

tante des frais d'hébergement en EMS. La non-prise en compte de cette réalité est une autre limite de l'initiative du PS. Avec un système de financement sur le modèle de l'AVS, une cotisation d'un peu plus de 6% environ suffirait pour couvrir l'ensemble des dépenses de santé financées par les ménages. C'est sensiblement moins que les cotisations pour la retraite (AVS + LPP), qui se montent en moyenne à environ 11% du salaire (avec de très fortes variations pour le 2^e pilier, selon l'âge et le type de caisse).

Ces données montrent que le financement des dépenses actuelles de santé, de même qu'une politique d'investissement pour répondre aux besoins à venir, n'est pas un problème, dès lors qu'il est assuré par une assurance sociale, alimentée par des cotisations proportionnelles au revenu. ■

¹ Article publié sur le site www.alencontre.org, le 7 septembre 2023. Coupes et sous-titres de la rédaction.

² Les personnes retraitées ne participent pas directement au financement des retraites, par un prélèvement sur leurs rentes. En matière de santé, il serait logique qu'elles contribuent aussi, proportionnellement à leurs revenus. Une cotisation proportionnelle au salaire et/ou aux revenus aurait donc dans ce cas un rendement plus élevé que celui des cotisations pour l'AVS.

	En milliards de francs	Équivalent en points de cotisation salariale (total), en %	Cotisation prélevée sur le salaire, en %
Cotisations actuelles des ménages à l'assurance maladie (AOS)	25,4	6,3	3,15
Cotisation des ménages à l'AOS + paiements directs des ménages	44,7	11,1	5,55
Total des dépenses des ménages pour la santé (y c. assurances privées)	49,9	12,4	6,2
<i>Pour comparaison</i>			
Cotisations AVS	35,1	8,7	4,35
Cotisations LPP	51,4	13,1	6,55
Cotisations retraites (total)	86,5	21,8	10,9

VAUD PRESENTATION DU BUDGET 2024

LE CONSEIL D'ETAT PERSISTE
À RÉDUIRE LES SALAIRES RÉELS!

Le 25 septembre, le Conseil d'Etat a publié son projet de budget 2024, qui sera discuté au parlement en décembre 2023.

Le projet anticipe une indexation de 1,6% pour les rémunérations des salarié-e-s des services publics et parapublics, à laquelle s'ajoute le 0,2% obtenu par la mobilisation des salarié-e-s au printemps dernier. Le taux de 1,6% correspond à l'indice des prix à la consommation (IPC) d'août 2022 à août 2023. Loin de compenser les hausses du coût de la vie de ces dernières années et celles à venir, ce projet du Conseil d'Etat est tout de même marqué par l'extraordinaire mobilisation des salarié-e-s au printemps dernier. Ce montant appelle les considérations suivantes.

La Loi sur le personnel de l'Etat (LPers) prévoit que c'est l'indice d'octobre à octobre qui est la référence pour l'indexation des salaires. Il en découle qu'une inflation supérieure constatée en octobre pourrait ne pas être compensée.

L'IPC est reparti à la hausse en décembre 2020. Depuis cette date, l'indice a augmenté de 6,4% (décembre 2020 à août 2023). De plus, comme chacun-e le sait, cet indice ne reflète pas l'augmentation réelle des prix au cours de ces dernières années (loyers, assurance maladie, énergie). Le budget 2023 n'avait indexé les salaires que de 1,4%, soit en dessous de l'IPC d'octobre 2021 à octobre 2022 (2,9%), alors que les organisations syndicales et une très forte mobilisation du personnel demandaient la pleine indexation pour compenser une inflation réelle plus élevée que l'IPC. La baisse des salaires réels se chiffre en milliers de francs.

Le renchérissement réel est beaucoup plus élevé que le taux actuel de 1,6% de l'IPC: primes d'assurance maladie (9,8% dans le canton de Vaud), loyers (jusqu'à 8%) et électricité vont augmenter fortement, sans parler de la TVA (+ 0,4 point dès le 1^{er} janvier prochain).

Le montant annoncé par le Conseil d'Etat n'est donc pas suffisant pour compenser les pertes salariales, passées et à venir, des plus de 70 000 salarié-e-s des services publics et parapublics vaudois.

Les réductions d'impôts, chiffrées pour l'instant à 250 millions dans le programme de législature du gouvernement (2022-2027), vont fortement diminuer les ressources allouées au service public – et donc à toute la population. De surcroît, ces baisses fiscales profitent exclusivement aux hauts revenus. Dans le cas des salarié-e-s des services publics, elles sont plus avantageuses que la pleine indexation uniquement pour les salaires supérieurs à 200 000 francs, soit la très haute hiérarchie.

Pour compenser la hausse réelle du coût de la vie, nous revendiquons une augmentation générale des salaires de 5%, au minimum, comme le demandent du reste les organisations syndicales, dont l'Union syndicale suisse, dans l'ensemble du pays. Cette augmentation de 5% doit également concerner l'ensemble des revenus, bourses, aides sociales et subventions affectées par le renchérissement.

C'est sur cette base que nos organisations appellent à la mobilisation de toutes et tous pour défendre nos salaires.

SSP . SUD . FSF

GENÈVE PROJET DE BUDGET 2024

LE CONSEIL D'ETAT PRÉSERVE LES RICHES,
PAS LE SERVICE PUBLIC

Avec 2,5 milliards de recettes fiscales supplémentaires engrangées ces trois dernières années, le Conseil d'Etat dispose d'une manne suffisante pour redonner un peu de souffle aux services publics et faire face aux besoins entraînés par l'augmentation de la population. Dogmatique, il présente, à travers son budget 2024, une politique d'austérité.

Le SSP constate que les mécanismes salariaux, inscrits dans la loi, sont enfin respectés. Gros points noirs: aucune indexation des salaires n'est budgétée; et aucune compensation de la baisse réelle des salaires n'est envisagée – alors que, sur les trois dernières années, l'inflation atteint 5%!

Le Conseil d'Etat a donc consciemment décidé que les salarié-e-s de l'Etat comme du privé n'avaient qu'à faire face à la hausse du coût de la vie, qui se poursuivra l'an prochain. C'est la raison pour laquelle nous demandons une augmentation des salaires de 5%.

Autre aspect important: les effectifs de la fonction publique. Depuis des années, les postes nécessaires pour maintenir la qualité des soins, de l'enseignement et de la vie sociale sont coupés par la droite du parlement cantonal et remplacés en urgence par une armada d'auxiliaires ou d'intérimaires. De tels bricolages favorisent le stress, la démotivation et l'absentéisme du personnel. La maigre augmentation de postes (355 équivalents plein temps) inscrite au budget est largement insuffisante. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que plus de 2000 nouveaux élèves ont commencé l'école obligatoire cet automne, sans compter les élèves à besoins spécifiques; que certains services de l'Etat se trouvent dans une situation catastrophique; que les postes prévus par la nouvelle loi sur l'aide sociale sont réduits à la portion congrue. Sans oublier le domaine des soins, où les HUG comme l'IMAD réduisent les droits du personnel pour faire face au sous-effectif.

Par conséquent, nous exigeons une nouvelle fois que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil décident de doter les services publics du personnel nécessaire pour répondre aux besoins de la population.

Nous constatons tous les jours l'épuisement et la démotivation du personnel, en particulier dans les chambres d'hôpital, au domicile de personnes âgées, dans des écoles, dans les foyers d'accueil ou encore dans divers services de l'administration et de l'université. C'est sur le terrain que les postes manquent cruellement.

À travers ce projet de budget, le nouveau gouvernement confirme sa volonté de faire des économies sur le dos de la population et des salarié-e-s pour préserver les privilèges des plus fortuné-e-s et des grandes entreprises.

Le SSP appelle le personnel à organiser des assemblées sur les lieux de travail pour envisager des mesures de lutte. Il est très probable que de telles mesures seront nécessaires pour pousser le gouvernement à revoir son projet de budget 2024. Sinon, les salarié-e-s verront une nouvelle fois leurs revenus réels baisser.

VINCENT BIRCHER . PRÉSIDENT SSP . RÉGION GENÈVE

Plus de possibilités
pour ton argent.
Avec Zak comme
seconde banque.

Avec Zak, tu bénéficies d'une appli bancaire gratuite, mais aussi d'un compte gratuit et d'une carte gratuite. Tu profites également de taux attractifs sur le pilier 3a et de pots d'épargne pratiques qui te permettent de ne pas perdre de vue tes objectifs. Et, cerise sur le gâteau, les membres du SSP bénéficient en plus d'un avoir initial de 25 CHF avec le code VPOZK. Que Zak soit la première, deuxième ou septième banque.

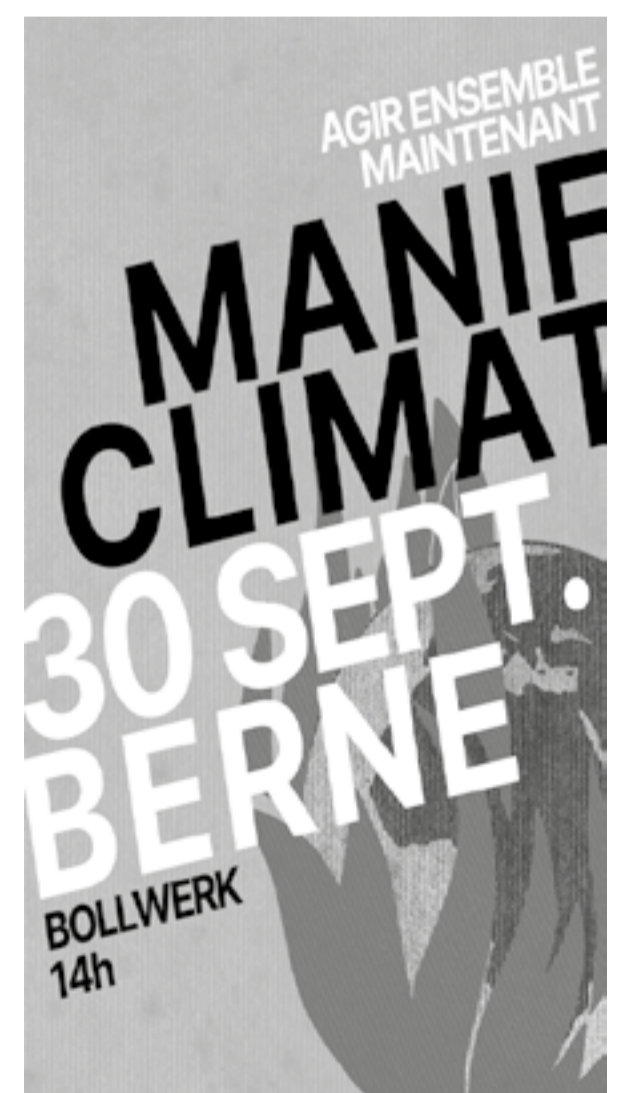
En savoir plus sur
cler.ch/zak-seconde-banque



Il est temps de parler d'argent.

Bank
Banque
Banca

CLER





La majorité a-t-elle raison ?

Un peu de philosophie (2/5) : discussion sur les limites de la démocratie à partir du concept de « tyrannie de la majorité » développé par le philosophe Alexis de Tocqueville¹.

MATTÉO DUCREST
ÉTUDIANT EN PHILOSOPHIE
ET MEMBRE SSP
ERIC ROSET . PHOTO

Il y a longtemps de cela, tous les animaux organisèrent une grande assemblée pour décider de l'avenir du lac du village. Les éléphants exprimèrent leur besoin d'eau pour leurs jardins, les girafes pour leurs piscines, les loups pour leurs golfs – si bien que l'assemblée vota à une très large majorité pour l'assèchement du lac. Les seuls opposants furent les poissons qui périrent à la suite de cette décision. Est-ce que les autorités ont bien agi en asséchant le lac ?

UN CAS DIFFICILE. À la lecture de ce cas, il est possible que vous trouviez la réponse évidente : « Non, les autorités n'ont pas bien agi ». En effet, l'intuition morale (l'avis avant réflexion philosophique) est qu'il est injuste de détruire les conditions d'existence d'une part de la population pour répondre à des besoins futiles (jardins/piscines/golfs). Or, je ne doute pas que vous soyez des démocrates. Et, comme l'explique Philippe Raynaud, « le régime démocratique est, par définition, celui où le peuple est souverain, c'est-à-dire celui où il n'existe pas de pouvoir qui soit supérieur à celui du peuple »². De ce fait, si vous êtes démocrate, vous devez admettre que les autorités ont bien agi et que le lac devait être asséché, car la majorité l'avait décidé.

LE DILEMME. Le but de cet article est de comprendre quels sont les enjeux du cas ci-dessus et d'y apporter une réponse satisfaisante grâce au philosophe Tocqueville. Le dilemme est ici de choisir entre l'option démocratique et l'option altruiste.

Option démocratique : assécher le lac car la majorité l'a décidé. Option altruiste : ne pas assécher le lac, bien que la majorité l'ait décidé. Nous sommes généralement tentés de choisir l'option altruiste, même s'il nous semble que cette dernière est opposée à nos convictions démocratiques.

LA TYRANNIE DE LA MAJORITÉ. Tocqueville serait sans doute un partisan de l'option altruiste. En effet, il se méfie de toute institution (par exemple, une assemblée des animaux) et de toute personne ayant un pouvoir disproportionné sur la vie des citoyens : « Je ne vois que Dieu qui puisse sans danger être tout puissant »³. Le concept de Tocqueville pour qualifier les cas où des institutions démocratiques acquèrent un pouvoir disproportionné est celui de tyrannie de la majorité. Pour Tocqueville, un pouvoir disproportionné conduit à des abus de pouvoir. Les abus de pouvoir sont inacceptables dans les relations entre deux individus. Or, la relation entre la majorité et la minorité ne diffère guère : « Qu'est-ce donc qu'une majorité prise collectivement sinon un individu qui a des opinions et le plus souvent des intérêts contraires à un autre individu – qu'on nomme la minorité ? »⁴.

SOLUTION I : LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION. L'enjeu pour répondre élégamment au dilemme présenté précédemment est de sauver les poissons d'une majorité tyrannique (option altruiste), tout en préservant la voie démocratique. La première solution défendue par Tocqueville est de donner aux

poissons les moyens de remporter le vote. Pour cela, l'outil clé est la liberté d'association. En effet, un seul poisson n'a pas les moyens de s'opposer à de multiples animaux souhaitant assécher le lac. En revanche, il possède des chances bien réelles s'il arrive à se coordonner avec d'autres animaux ayant des intérêts semblables : « Il est clair que, si chaque citoyen, à mesure qu'il devient individuellement plus faible, et par conséquent plus incapable de préserver isolément sa liberté, n'apprenait pas l'art de s'unir à ses semblables pour la défendre, la tyrannie croîtrait nécessairement avec l'égalité. »

SOLUTION II : LES DROITS FONDAMENTAUX. La liberté d'association est nécessaire, mais il y a des cas où cette dernière n'est pas suffisante pour remporter le vote. Dès lors, que peut-on faire si l'on ne veut pas se résoudre à condamner les poissons à une mort certaine ? Une solution est de limiter l'étendue du pouvoir politique et de lui interdire de faire des lois qui ne respectent pas nos droits fondamentaux. Un exemple de telle disposition est la Constitution américaine. Celle-ci interdit au congrès de limiter la liberté religieuse, de la presse, d'expression, de pétition et d'association. ■

¹ Alexis de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique (1835 et 1840)*. Édition de Philippe Raynaud pour GF Flammarion, 2023.

² Idem, p. 58.

³ Idem, p. 92.

⁴ Idem, p. 91.

Repérages

PLAIDOYER POUR LE TIRAGE AU SORT

En Occident, il existe un large consensus en faveur de la démocratie. Dès lors, le débat ne porte plus sur le bienfondé de ce système, mais sur la forme qu'il doit adopter. La caractéristique principale d'une démocratie est que les décisions doivent correspondre à la volonté de la majorité.

Tocqueville synthétise les deux principales modalités possibles de la démocratie : la démocratie directe (assemblée populaire) et la démocratie représentative (parlement). « Tantôt le peuple en corps fait les lois comme à Athènes ; tantôt des députés, que le vote universel a créés, le représentent et agissent en son nom sous sa surveillance presque immédiate. » Le philosophe défend une combinaison de ces deux formes de démocratie, représentative au niveau national et directe au niveau local. Ma critique de Tocqueville est qu'il ne mentionne pas une nuance importante : il est possible de nommer des représentant-e-s par élection ou par tirage au sort. Or, le tirage au sort est à mon sens nettement plus démocratique que l'élection.

Actuellement, le profil type d'un-e politicien-ne est un homme blanc, âgé et riche. Quelques professions (directeur-trice-s d'entreprises, avocat-e-s...) sont surreprésentées, alors que des pans entiers de la population (femmes, migrant-e-s, salarié-e-s précaires) sont sous-représentés. Cela signifie que les décisions des institutions politiques ne sont pas celles de la majorité, mais d'une minorité au profil sociologique et idéologique marqué. Un exemple parmi d'autres est le rachat de Credit Suisse par UBS, validé par le Conseil fédéral mais largement rejeté par la population. Le fait de laisser une minorité nous gouverner est l'exact opposé de la démocratie. Le tirage au sort permettrait de corriger cela, en désignant un parlement représentatif de la population. ■

MIGRATION . À l'aube des élections fédérales, UDC et PLR multiplient les attaques contre le « chaos de l'asile ». Mise au point avec Giada de Coulon, responsable du « Comptoir des médias » au sein de l'association asile.ch

« Parler d'afflux est trompeur »

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW
ERIC ROSET . PHOTO



L'UDC, suivie par le PLR, dénonce un « nouvel afflux » de requérant-e-s d'asile en Suisse. Est-ce le cas?

Giada de Coulon – Au 31 juillet 2023, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) avait enregistré 14 357 demandes d'asile, soit 40% de plus qu'à la même période l'année passée. Entre 2021 et 2022, l'augmentation en juillet était déjà d'un peu plus de 40%. Il y a donc une continuité par rapport à la hausse connue après une grande baisse: en 2020, les frontières ont été fermées lors de la pandémie et beaucoup de personnes ont été empêchées de se déplacer. Dans son rapport 2022, le SEM parlait d'un « rebond » qui suivait l'immobilité imposée par le Covid. Le « nouvel afflux » est une rhétorique que l'on retrouve dans la bouche des partis de droite depuis de nombreuses années, quelle que soit la réalité statistique. Quand on sait que la population relevant de l'asile représente 1,6% de la population totale en Suisse et que la Turquie et l'Iran continuent à être les pays qui accueillent le plus de personnes réfugiées au monde, cette notion sonne comme une coquille vide.

Un élément problématique est également le rôle des médias dans la reproduction de cette rhétorique. Un cas récent est celui d'une dépêche ATS (20 septembre 2023), largement reprise dans la presse romande, qui titrait: « La barre des 9 millions de personnes résidentes dépassée en Suisse ». L'impact d'un tel titre, qui s'apparente dans sa terminologie à la campagne électorale de l'UDC et met ostensiblement le doigt sur la présence de requérant-e-s d'asile alors que leur nombre est si bas qu'il ne constitue pas un facteur explicatif prépondérant, est problématique. Les médias ne devraient pas servir de relais à une rhétorique fallacieuse et discriminante.¹ Autre point important. Le nombre de demandes d'asile est influencé par le contexte géopolitique mondial. Il est donc illusoire de vouloir expliquer celui-ci par un facteur unique, par exemple une politique d'asile dissuasive. En 2022,

parmi les pays européens, la Suisse était en onzième position du nombre de demandes d'asile pour 1000 habitant-e-s. Chypre, l'Autriche et l'Islande étant les trois pays en tête.

Selon l'UDC (et le PLR), une majorité de ces personnes seraient des « faux réfugié-e-s », venu-e-s pour des motifs économiques. Cette affirmation est-elle fondée?

Il est aisé de démonter cette affirmation. Depuis plusieurs années, le taux de reconnaissance du besoin de protection suite à une demande d'asile se situe entre 75 et 85%. La procédure suisse d'asile analyse les demandes d'asile de manière individuelle, selon des critères de plus en plus restrictifs. Il faut en conclure qu'un « besoin de protection » a été reconnu pour une grande majorité de personnes déposant une demande d'asile en Suisse.

L'UDC considère également, à tort, que les personnes admises à titre provisoire (permis F) n'ont pas de besoin de protection et ne devraient pas pouvoir séjourner en Suisse. Le terme de « protection subsidiaire » choisi par l'Union Européenne pour les personnes ne recevant pas le statut de réfugié-e semble mieux refléter la réalité des personnes détentrices d'un permis F: si des motifs individuels d'asile ne leur sont pas reconnus, elles fuient souvent des situations de violence généralisée qui les exposeraient à des dangers importants en cas de retour.

L'UDC dénonce aussi le faible taux d'emploi des personnes passées par l'asile, et le « poids » que représenteraient ces réfugié-e-s sans emploi pour l'aide sociale. Quelle est la situation en la matière?

Ce sont majoritairement les idées reçues sur les capacités des personnes étrangères et le manque de connaissance des démarches qui freinent l'emploi des réfugié-e-s.

Les personnes exilées font leur possible pour sortir de l'aide sociale. Les chiffres en attestent: bien qu'elles doivent pos-

tuler deux fois plus que les Suisse-sse-s pour obtenir un emploi, 48% des personnes avec permis F et 42% de celles avec permis B réfugié-e-s étaient actives en 2022².

Il faut rappeler que ce qui est nommé « aide sociale » n'est pas la même pour tout le monde. En Suisse, toutes les personnes en procédure d'asile (permis N), ainsi que les personnes admises à titre provisoire (permis F) et les titulaires du statut S sont soumises à la réglementation sur l'aide sociale en matière d'asile. Celle-ci est inférieure à l'aide sociale ordinaire destinée aux résident-e-s. Les personnes seules relevant de l'asile reçoivent en moyenne la moitié du minimum vital de 997 francs fixé par la Conférence suisse des institutions d'action sociale.

À propos des « coûts » de l'asile: une récente enquête s'est penchée sur les conséquences financières de l'interdiction de travailler faite aux requérant-e-s d'asile débouté-e-s...

Mandatée par le Centre social protestant Genève (CSP) et asile.ch, une étude universitaire a évalué le manque à gagner pour la collectivité genevoise de l'interdiction de travailler faite aux jeunes personnes déboutées de l'asile. Sa conclusion: entre coût de l'aide d'urgence et absence de salaire, ce sont 13 millions de francs sur dix ans de pertes sèches pour quelque trente-deux jeunes vivant à Genève. Au minimum. Cette problématique touche tous les cantons, ce qui donne un aperçu du coût économique qu'engendre l'interdiction de travail pour des personnes en pleine capacité de travail. ■

¹ Vivre Ensemble: *Une Suisse à 9 millions d'habitant-e-s. Qu'est-ce qui a changé?* 21 septembre 2023.

² asile.ch: *Réfugié-es & emploi. Au-delà des idées reçues.* 2022.

Contexte

« S'INSPIRER DE L'ACCUEIL DES PERSONNES UKRAINIENNES »

Depuis vingt ans, le durcissement des politiques migratoires a eu pour principal effet d'augmenter la dangerosité des migrations. Comment esquisser une politique alternative à celle de la répression?

Pour repenser l'accueil autrement, il est intéressant d'utiliser un exemple récent: l'accueil des personnes ukrainiennes. Une politique volontariste d'accueil, des mesures d'intégration rapides passant par une possibilité de choix du lieu de domicile, un accès direct à l'emploi, le tout soutenu par un discours officiel favorable à la présence de ressortissant-e-s ukrainien-ne-s. Ce dispositif a grandement amélioré les conditions d'établissement de cette population en Suisse et permis de soigner la cohésion sociale.

Autoriser davantage d'autonomie aux personnes réfugiées dès leur arrivée favoriserait la dignité des personnes et l'humanisme de notre pays, en plus de soulager le coût global de l'accueil. Le système d'asile actuel dépossède les personnes des choix à faire pour leur installation en Suisse: dès le dépôt de la demande d'asile, c'est la Suisse qui prend la majeure partie des décisions gouvernant leur vie sur son sol. Permettre aux personnes de devenir plus autonomes dès le début en proposant des cours de langues intensifs, en favorisant la reconnaissance des compétences acquises avant leur arrivée, en facilitant l'accès à l'emploi et en donnant un accès rapide au regroupement familial sont des mesures facilement réalisables qui soutiendraient l'intégration.

Au niveau international, il serait urgent d'assurer des voies d'accès sûres: créer des couloirs humanitaires et rétablir la possibilité de déposer des demandes d'asile en ambassade. Cela permettrait aux personnes en quête de protection d'arriver sans devoir utiliser les services de passeurs, ni mettre leurs vies en danger. ■

DIRECT DU DROIT par Christian Dandrès

AVOCAT

POUR LE DROIT À UN LOGEMENT ABORDABLE!

En quinze ans, les loyers ont explosé. La rente foncière est un élément essentiel du processus de valorisation du capital financier: 46% des actifs financiers mondiaux sont placés dans l'immobilier. À Zurich et à Genève, plus de la moitié des logements appartiennent à des assurances, des banques et des fonds immobiliers. Face aux risques boursiers et aux faibles rendements des marchés obligataires, ces institutions ont investi massivement dans la pierre.

Les milieux immobiliers ont ensuite engagé une offensive politique pour maintenir et augmenter cette rente. Ces attaques vont de pair avec celles visant à rétablir le taux de profit des actionnaires (motion Ettlín, casse des retraites, légalisation du modèle Uber). Les travailleur-euse-s casquent dans toutes leurs dimensions: en tant que locataires, assuré-e-s, salarié-e-s.

Concernant le logement, cette offensive a commencé par la suppression des lois cantonales de protection des locataires – une offensive qui a été couronnée de succès partout, sauf à Genève. Dans le canton de Vaud et à Bâle-Ville, ces protections ont heureusement été rétablies depuis.

L'offensive des milieux immobiliers a continué avec une série de jurisprudences du Tribunal fédéral, culminant avec celle qui a quadruplé le rendement admissible au-delà du taux d'intérêt de référence. Elle se poursuit avec quatre textes parlementaires fédéraux visant à faciliter les résiliations de bail et affaiblir considérablement la protection contre les loyers abusifs.

Les bailleurs ne se contentent pas d'empocher 10 milliards de francs de loyers abusifs par an à cause de la non-répercussion des baisses passées du taux d'intérêt de référence et du trop faible nombre de contestations de loyers initiaux. Ils veulent aussi démanteler la protection contre les congés et les loyers abusifs. L'objectif est clair: faciliter les congés pour ensuite relouer au prix hyperabusif du marché, sans risque de contestation.

Le parlement fédéral votera le 29 septembre, soit le jour de parution de cet exemplaire de *Services Publics*, les deux premiers textes visant à permettre aux bailleurs de résilier plus facilement les baux. L'Association de défense des locataires (Asloca) d'ores et déjà annoncé le référendum. Ce dernier lancé dans les prochains jours.

Se défendre n'est pas suffisant. L'Asloca va lancer une initiative populaire pour garantir le respect de la loi, empêcher les hausses de loyers abusives et faire baisser les loyers aujourd'hui trop élevés. Afin de répondre à l'urgence sociale, l'initiative prévoit trois mesures principales:

- renforcer le principe du loyer fixé sur les coûts et le rendement des fonds investis par le bailleur, à l'exclusion du marché qui aujourd'hui n'est que le reflet de la pénurie et exclut de nombreux-euses habitant-e-s;
- mettre fin au système actuel de surveillance des loyers, qui permet dans les faits au propriétaire d'imposer le loyer de son choix, sauf si la ou le locataire se lance dans un procès – pour cela, il faut mettre en place un système de contrôle des loyers, automatique et gratuit, qui n'exige pas l'intervention du locataire;
- faire baisser les loyers abusifs par un système de révision, en s'inspirant du contrôle existant pour la TVA.

Un logement abordable doit devenir un droit, au même titre qu'obtenir un travail stable et sans harcèlement et avoir accès à des soins en payant des primes abordables. ■

Les femmes touchent, en moyenne, une rente de retraite 33% plus basse que celle des hommes. Une réalité à changer.

À quand des rentes égales?

UNION SYNDICALE SUISSE

Le 1^{er} septembre dernier, les hommes avaient déjà touché une rente de retraite d'un montant aussi élevé que celle que les femmes auront perçue à la fin de cette année. En Suisse, les femmes continuent en effet à toucher une pension 33% plus basse que celle des hommes. Sur une année, cela représente 17 293 francs de moins en moyenne.

DIVISION INÉGALE DU TRAVAIL. Dans l'ensemble, les femmes et les hommes fournissent à près la même quantité de travail, mais n'assument pas les mêmes tâches. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel, dans des branches où les salaires sont bas. Or des salaires trop bas signifient des rentes encore plus basses. Les femmes se chargent aussi de la majeure partie du travail d'assistance et de soins. Cette répartition des rôles est particulièrement visible dans les couples avec enfant, où les femmes assument la majeure partie du travail domestique et familial non rémunéré.

L'AVS EST ÉGALITAIRE. L'AVS est la seule assurance sociale à reconnaître le travail gratuit réalisé par les femmes. Élever un enfant peut ainsi entraîner une augmentation (jusqu'à 350 francs par mois) de la rente AVS. Cela explique pourquoi les rentes des femmes et celles des hommes sont presque égales dans le premier pilier du système de retraites. Dans la LPP (caisses de pension), il n'existe en revanche pas de mécanisme reconnaissant les activités éducatives et d'assistance. Les rentes touchées par les femmes sont donc beaucoup plus basses.

ENCORE DES COUPES! Aujourd'hui, la majorité des travailleuses touchent des rentes de retraite largement inférieures à 3000 francs par mois. Il y a près d'une année, le Conseil fédéral et la droite avaient promis aux femmes que le relèvement de leur âge de départ à la retraite (AVS 21) irait de pair avec une hausse de leurs rentes. Or c'est le contraire qui va se passer: le Conseil fédéral prévoit déjà de nouvelles coupes, par exemple dans les rentes de veuve. Pourtant, aujourd'hui déjà, plus de 11% des femmes doivent quémander des prestations complémentaires (PC) dès

leur départ à la retraite. La pauvreté des personnes âgées est un problème surtout féminin, et elle augmente avec l'âge.

LE POIDS DE L'INFLATION. L'inflation, la hausse des loyers et des primes maladie ont pour conséquence d'empirer la situation. Les rentes du 2^e pilier ne connaissent en effet pas de compensation du renchérissement. En ce qui concerne l'AVS, cette compensation n'aura lieu qu'en 2025. Bilan des courses: pour de nombreux ménages de retraité-e-s, les pertes de pouvoir d'achat essuyées entre 2021 et 2024 seront si importantes que ces foyers toucheront environ une rente mensuelle de moins.

POUR UNE TREIZIÈME RENTE. Au printemps prochain, nous voterons sur le principe d'une treizième rente AVS. Ce sera une opportunité pour améliorer rapidement les retraites précaires des femmes. La treizième rente aurait en effet pour conséquence de majorer d'environ 150 francs la rente mensuelle de toutes les retraitées. Comme elle reprend le système des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance prévu par l'AVS, l'initiative renforcera la prise en considération du travail non rémunéré. Et cela, sans faire grimper les coûts pour les femmes touchant de bas salaires. En effet, les très hauts revenus participeront directement à l'amélioration des rentes, grâce au principe de solidarité prévu par l'AVS.

Le renforcement de l'AVS est d'autant plus important que le Conseil fédéral veut supprimer une partie des rentes de veuve et refuse d'adapter au renchérissement les suppléments de rente prévus pour les femmes les plus touchées par AVS 21.

LPP 21, UN DÉMANTÈLEMENT. En parallèle, un nombre important de caisses de pension profitent du relèvement de l'âge de la retraite des femmes pour dégrader les prestations destinées à ces dernières sous forme de rentes-ponts. Sans oublier le projet LPP 21, qui passera en votation en 2024. Cette contre-réforme n'apportera rien aux femmes. Pire: pour beaucoup d'entre elles, LPP 21 entraînera même une baisse des rentes – alors que les prélèvements sur leurs salaires vont augmenter. ■

POUR UNE TREIZIÈME RENTE!

Lundi 25 septembre, 1200 retraité-e-s se sont rassemblé-e-s à Berne à l'appel de l'Union syndicale suisse. Objectif: fêter le 75^e anniversaire de l'AVS. Les manifestant-e-s ont rappelé que le mandat constitutionnel donné à la principale assurance sociale du pays, qui consiste à couvrir les besoins vitaux de manière appropriée, n'est toujours pas respecté. Et appelé à voter oui à l'initiative pour une treizième rente AVS, qui sera soumise en votation le printemps prochain. La bataille est lancée. ■

ESPRIT POSITIF

«Des médicaments permettant de perdre du poids aux technologies médicales de pointe», le secteur de la santé «offre diverses perspectives d'investissement dans un contexte de valorisations très intéressantes» se frotte les mains Cyril Zimmermann, responsable des fonds «healthcare» pour la société de gestion Bellevue Asset Management. Avec une croissance globale de 5 à 6% prévue pour les dix prochaines années, le secteur de la biotechnologie et de la santé représente ainsi «un terrain exceptionnellement prometteur». La hausse des coûts de la santé fait aussi des heureux. ■

FIER COMME SERGIO

Selon une enquête menée par onze médias européens, UBS et Credit Suisse ont fourni 236 milliards de dollars d'obligations à des entreprises pétrolières et gazières depuis la signature des accords de Paris. Ces emprunts permettront à ces firmes de continuer à extraire, vendre et rejeter dans l'atmosphère des quantités énormes de CO₂ durant des décennies. «Les Suisses doivent pouvoir être fiers d'UBS» affirmait récemment le CEO de la banque, Sergio Ermotti (*Sonntagszeitung*, 3 septembre). Mais comment ne pas l'être? ■

INCONSCIENCE FÉDÉRALE

Pendant ce temps, à Berne, le parlement fédéral achève de limer tout ce qui pourrait ressembler à une petite griffe dans la nouvelle loi sur le CO₂. Le texte épargne ainsi les jets privés, et permettra à la Suisse de continuer à polluer un max tout en réduisant artificiellement ses émissions de gaz à effet de serre – en achetant des certificats liés à des projets de protection du climat... à l'étranger. Et vive le dumping climatique! ■

Carton Rouge

Aux top managers d'UBS. Grâce au rachat à bas coût de Credit Suisse, le haut management de la principale banque du pays a empoché un «bonus» de 100 millions de francs (*Tages Anzeiger*, 16 septembre). Motif: la valorisation des actions UBS détenues par ces hauts cadres a monté au plafond. Le CEO d'UBS, Sergio Ermotti, a ainsi vu la valeur de son portefeuille grimper de 26 millions de francs depuis le début de l'année – au moment où des centaines de milliers de salarié-e-s peinent à boucler les fins de mois. Quelle merveille, ce capitalisme. ■

ETATS-UNIS . Depuis le 19 septembre, une grève frappe simultanément les trois principaux constructeurs automobiles du pays. Refusant de se laisser impressionner par les menaces de licenciement, le syndicat UAW amplifie le mouvement.

« Grève debout » chez les géants de l'auto

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
KEYSTONE . PHOTO

Vendredi 19 septembre, le syndicat United Auto Workers (UAW) a lancé un mouvement de grève touchant les trois principaux constructeurs automobiles du pays (les «Trois grands», comme on les appelle). Les salarié-e-s des usines d'assemblage de General Motors à Wentzville (4100 employé-e-s dans l'Etat du Missouri), de Ford à Wayne (4900 employé-e-s, Etat du Michigan) et de Stellantis à Toledo (5500 employé-e-s, dans l'Ohio) ont été les premiers-ères à arrêter le travail. Une semaine plus tard, 5000 syndiqué-e-s travaillant dans trente-huit centres de distribution de pièces détachées appartenant à Stellantis et General Motors rejoignent le mouvement. Quatre jours plus tard, le président des Etats-Unis, Joe Biden, apportait son soutien aux grévistes sur un piquet de grève, dans le Michigan.

Motif du conflit: les firmes Ford, General Motors (GM) et Stellantis (un groupe qui détient notamment les marques Citroën, Peugeot, Jeep et Chrysler) refusent de répondre aux revendications de l'UAW. Dans le cadre du renouvellement du contrat collectif, le syndicat et ses membres réclament: une augmentation de salaire de 36% sur quatre ans; une réduction du temps de travail hebdomadaire (à 32 heures); une adaptation des salaires à l'augmentation du coût de la vie; la fin du système d'emploi à plusieurs niveaux («tiers system»), qui implique que les nouveaux travailleurs et travailleuses embauché-e-s à temps plein sont moins bien payé-e-s et ont une protection sociale plus faible.

DES PROFITS QUI EXPLOSENT. Jim Farley, le CEO de Ford, a affirmé que les demandes syndicales pourraient entraîner la faillite des trois groupes¹. Pourtant, une récente étude réalisée par un institut de recherche indépendant, l'*Economic Policy Institute*, indique que les bénéfices encaissés par les trois constructeurs automobiles ont progressé de 92% entre 2013 et 2022, totalisant 250 milliards de dollars. Durant la même période, les revenus de leurs CEO ont augmenté de 40%. Quant aux actionnaires, ils ont touché 66 milliards de dollars sous la forme de dividendes et de rachats d'actions. En revanche, les salaires réels horaires des travailleuses de l'industrie automobile ont décliné de 19%



depuis la crise économique de 2008. «Les compagnies automobiles ont les moyens d'investir dans des véhicules électriques, de verser des salaires équitables à leurs travailleuses, tout en continuant à réaliser des bénéfices conséquents», résume l'*Economic Policy Institute*².

MONTER EN PUISSANCE. En mars, l'UAW a élu un nouveau dirigeant à sa tête, Shawn Fain. Cet ancien électricien chez Chrysler s'était engagé à donner un nouveau cours à l'UAW, rompant avec les pratiques de corruption qui avaient entaché ses prédécesseurs et en phase avec les préoccupations des salarié-e-s. Cette nouvelle dynamique s'est concrétisée avec le lancement d'une «stand up strike» («grève debout»): au lieu de bloquer en même temps toutes les unités de production, celles-ci sont appelées à «se lever» («stand up» en anglais) et à arrêter le travail progressivement, afin de permettre au mouvement de monter en puissance – jusqu'à une grève nationale et générale, si nécessaire. «Nous nous mobilisons pour un nouveau modèle, qui place la population travailleuse, la justice climatique et les droits humains avant les profits», écrivait Shawn Fain dans une tribune publiée juste avant le lancement de la grève, sous un titre parlant: «Les profits records de l'industrie automobile devraient être utilisés pour s'attaquer aux inégalités et à la crise climatique»³.

UNE CONFLICTUALITÉ NOUVELLE. Pour tenter de briser le mouvement, les constructeurs ont mis au chômage technique près de 3000 employé-e-s sur plusieurs sites, en invoquant les répercussions du mouvement de grève⁴. «Leur plan ne fonctionnera pas. L'UAW veillera à ce que les travailleurs licenciés à la suite de la dernière attaque des «Trois grands» ne soient pas privés de revenus. Nous irons jusqu'au bout pour obtenir la justice économique et sociale», répliquait Shawn Fain, en annonçant une extension de la grève concrétisée le 22 septembre.

Le bras de fer lancé par l'UAW s'inscrit dans une reprise des luttes syndicales aux Etats-Unis, avec des grèves touchant des secteurs économiques très différents – de Starbucks à Amazon, en passant par les chauffeur-euse-s d'UPS et les auteur-trice-s à Hollywood (qui viennent d'obtenir gain de cause). En août dernier, soit avant le déclenchement de la lutte du syndicat des automobilistes, 4,1 millions de journées de travail ont été perdues en raison de débrayages. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis l'an 2000. ■

¹ *The Guardian*, 15 septembre 2023.

² *Economic Policy Institute*, 12 septembre 2023.

³ *The Guardian*, 14 septembre 2023.

⁴ *The Guardian*, 22 septembre 2023.

LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR¹

UN EMPIRE COLONIAL S'EFFONDRE

Les coups d'Etat militaires se succèdent. Les régimes néocoloniaux qui avaient permis à la France d'exploiter les peuples de son ancien empire colonial sur le continent africain sont en passe d'être expulsés.

Mai 2020. Au Mali, une junte militaire chasse du pouvoir le président élu Boubacar Keïta. Un an plus tard, le chef d'Etat du Tchad, Idriss Déby, meurt en combattant des rebelles du Nord. Conformément à la Constitution, le président du parlement lui succède. Le fils du défunt, Mahamat Déby, renverse le successeur légitime.

Septembre 2021. En Guinée, des soldats d'une unité d'élite expulsent Alpha Condé du palais présidentiel. Au Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré réalise un coup d'Etat contre Roch Marc Christian Kaboré, le chef d'Etat démocratiquement élu.

Même scénario au Niger en juillet 2023: le commandant de la garde présidentielle, le général Abdourahamane Tiani, jette en prison le président Mohamed Bazoum, élu depuis cinq mois seulement, ainsi que sa famille. Bazoum refuse de démissionner. Il est torturé.

Août 2023. Dans l'émirat pétrolier du Gabon, où la dynastie des Bongo règne depuis quarante-sept ans, le président Ali-Ben Bongo Ondimba est assassiné dans son sommeil. Un obscur colonel prend le pouvoir.

J'écris ces lignes au début du mois de septembre. Qui sera le prochain chef d'Etat à tomber? Probablement celui du Cameroun. Paul Biya dirige ce pays magnifique et riche depuis trente-quatre ans, grâce à l'efficacité des services secrets français. Or cela fait longtemps que le peuple camerounais ne supporte plus son règne, marqué par la corruption et l'arbitraire.

Aucun régime militaire ne m'est sympathique. Je préfère les gouvernements élus et démocratiques, même s'ils ont des défauts. Mais quand il s'agit de l'empire néocolonial français, je change d'avis. Nous devons soutenir ces coups d'Etat militaires. Pourquoi?

Parmi le milliard d'habitant-e-s de l'Afrique subsaharienne, nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui vivent dans une misère épouvantable. En matière de famine, l'Afrique affiche les pires chiffres au monde: 35% des habitant-e-s de ce continent, doté de terres fertiles et d'une population extraordinairement travailleuse et compétente, végètent dans une malnutrition permanente et sévère.

Sous la pression de la guerre de libération algérienne (1954 à 1962), le général Charles de Gaulle – président de la France à partir de 1958 – avait dû concéder la décolonisation des pays sous domination française au sud du Sahara. Ceux-ci ont reçu leur propre drapeau, une constitution et un gouvernement élu. Mais le pouvoir économique et financier est resté entre les mains des multinationales établies à Paris. Des traités de défense et des bases militaires françaises ont continué à assurer à l'ancienne puissance coloniale le monopole de la violence dans ces pseudo-Etats.

Nous vivons un changement d'époque. L'espoir est en train de fleurir. Dans les pseudo-démocraties, la souveraineté réelle, vécue au quotidien, devient un projet politique concret. Les multinationales tricolores pillent l'Afrique – l'or du Mali, la bauxite de Guinée, le pétrole du Gabon, l'uranium du Niger. Si la rupture avec Paris réussit, ces immenses richesses profiteront enfin aux Africain-e-s. Et c'est une bonne chose. ■

¹ Jean Ziegler a notamment publié: *Lesbos, la honte de l'Europe*. Seuil, 2020.